



10 Mars 2016

LE TOUR DES CLOCHERS / Une motion a été votée par le Conseil Municipal

-Alpes de Haute-Provence-

Saint-Vincent-les-Forts refuse les compteurs Linky. Une motion a été votée par le Conseil Municipal. Pour le conseil Municipal, l'inquiétude porte notamment sur les effets sur la santé de ces compteurs. C'est le principe de précaution qui joue selon le maire de la commune, **Guy Kletty**